

Extrait du Portail Web de Cotonou au Bénin

<http://cotonou-ca-bouge.net>

Avant le départ

- City guide - Santé - Avant le départ -

Date de mise en ligne : jeudi 31 juillet 2008

Portail Web de Cotonou au Bénin

Cotonou dispose d'un bon dispositif de santé. Ses différentes infrastructures sont bien équipées, ses médecins compétents et ses pharmacies nombreuses et bien achalandées.

Vaccins

Le vaccin contre la **fièvre jaune** est obligatoire pour entrer au Bénin. L'injection doit être faite au moins 10 jours avant le départ dans un centre habilité par le Ministère de la Santé et vous protégera durant 10 ans.

Les vaccins contre le tétanos, la poliomyélite, la diphtérie, la méningococcie, l'hépatite A et l'hépatite B sont également recommandés.

Paludisme

Un traitement antipaludique est essentiel pour partir au Bénin, surtout si vous vous y rendez durant la saison humide. Il s'agit, en général, d'un simple comprimé à prendre chaque jour avant, pendant et après le voyage. Mais la meilleure protection reste encore d'éviter au maximum les piqûres de moustiques en dormant sous une moustiquaire et en vous imprégnant d'insecticide à la tombée de la nuit.

Rage

La rage est endémique au Bénin. Une vaccination antirabique préventive est donc conseillée pour les séjours longs ainsi que les séjours en conditions d'isolement (trekking, safari, etc.). Évitez au maximum le contact avec les animaux errants et en cas de morsure, consultez au plus vite un médecin.

Choléra :

Cette maladie, dite « des mains sales », se transmet par ingestion d'aliments mal cuits ou souillés ou d'eau contaminée. Elle se traduit essentiellement par des troubles digestifs (diarrhée, crampes abdominales). Veillez donc à la qualité et à la cuisson des aliments que vous consommez (évitez la nourriture vendue dans la rue), pelez soigneusement vos fruits et légumes et lavez-vous les mains avant vos repas.

Pour plus d'informations, consultez le site de [l'Institut Pasteur](#)